

Communauté de Communes du
Pays de Lubersac - Pompadour
Bulletin d'information



- **Présentation** page 2
- **Economie** page 9
- **Assainissement** page 12
- **Piscines** page 14
- **Enfance et jeunesse** page 15
- **Culture** page 21
- **Tourisme** page 29

Le pont de mêlé - (Benayes)

Avril 2018



LE MOT du Président

La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour a achevé sa 1ère année d'existence suite à la fusion des communautés de communes Lubersac-Auvézère et du Pays de Pompadour au 1er janvier 2017.

Sa mise en place a nécessité des réorganisations, des transferts, des coopérations, des créations, des mutualisations, des ajustements et des fusions au niveau des divers services existant dans les deux ex-communautés.

En voici quelques exemples.

Le service assainissement a été réorganisé car il était déjà communautaire, côté Pompadour, mais il était communal pour l'assainissement collectif côté Benayes, Lubersac et St Martin-Sepert. Un seul service d'assainissement collectif et non-collectif est désormais sous la responsabilité de Serge Langlade. Un transfert de personnel a été réalisé : Alain Rigaud, agent de la commune de Lubersac, est désormais agent de la communauté de communes et coopère avec Cédric Blancheton, déjà en place.

Pour le service Enfance-Jeunesse, sous la responsabilité de Michel Audebert, les centres de loisirs de St Sornin et de Lubersac coopèrent pour proposer des activités ou des voyages identiques (à la neige, camp d'été,...) pour les enfants de toute la communauté : un seul bus et une seule organisation d'où, des coûts réduits. Les services du Multi-accueil de Pompadour se sont développés sur le secteur de Lubersac avec à titre d'exemple, la mise en place d'un nouvel atelier hebdomadaire pour les assistantes maternelles.

Dans le domaine de la culture, sous la responsabilité de Pierre Farges, des ajustements ont été effectués au niveau des horaires de nos deux médiathèques afin que le lecteur ait toujours la possibilité d'emprunter ou de rendre un livre ou un disque, que ce soit à Pompadour ou à Lubersac. Le Centre Culturel de Lubersac poursuit son développement au bénéfice de l'ensemble du territoire.

Au niveau du tourisme, la fusion des offices de tourisme de Pompadour et de Lubersac avait été anticipée avant 2017. La communauté de communes définit la politique touristique, sous la responsabilité d'Alain Tisseuil, et elle est mise en œuvre par l'Office de Tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac.

Ce ne sont que quelques exemples de l'organisation de notre communauté de communes dont vous verrez davantage de détails dans le prochain bulletin communautaire.

Le siège de la communauté de communes a été créé et aménagé à Lubersac, 32 Place de l'Horloge. Il n'était pas possible de garder 2 agents à la mairie de Pompadour (Christelle Brunerie et Cédric Blancheton) et 2 à la mairie de Lubersac (Pierre Chabassier et Alain Rigaud). Ces agents peuvent se remplacer et s'aider pour certaines choses alors que, sur deux sites différents, cela aurait été impossible.

Pour la direction, une mutualisation des personnels a été possible par deux mises à disposition. Nadège Jayout dirige tous les services (40 % de son temps) et Hubert Bouysse (15 % de son temps) dirige le service du personnel. Ils demeurent salariés de leurs mairies, respectivement Lubersac et Arnac-Pompadour, pour le reste de leur temps de travail. Ceci permet des économies importantes. Nous sommes peut-être la seule communauté de communes à ne pas avoir créé d'emploi depuis la fusion de janvier 2017.

La Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour prépare aussi son avenir.

Nous venons de commander une étude afin d'avoir une vision de l'organisation territoriale de l'offre de soins dans les prochaines années, notamment sur le secteur du Pays de Pompadour. C'est de notre compétence, sachant que nous sommes déjà propriétaires de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Lubersac.

Aux côtés du Conseil Départemental de la Corrèze (Projet 100 % fibre en 2021), la communauté de communes va investir environ 1,3 million d'euros pour installer la fibre et internet à haut débit pour tous les habitants et toutes les entreprises de nos 12 communes.

Et, toujours dans cette perspective de développement, nous prospectons actuellement pour acquérir des terrains afin d'étendre nos zones d'activités économiques pour pouvoir accueillir des entreprises pourvoyeuses d'emplois sur le secteur. Nous travaillons également à l'élaboration de notre propre règlement d'aides aux entreprises afin de soutenir les créations, les reprises ou les projets de développement.

Depuis 2018, nous exerçons la compétence GEMAPI (GESTion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) qui va nous permettre l'entretien et l'aménagement des deux cours d'eau principaux de notre territoire, l'Auvézère, la Loyre et leurs affluents, en vue de favoriser leur accès pour la pêche, leur protection ou leur restauration éventuelle.

Enfin, nous avons créé le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (P.E.T.R.) Vézère-Auvézère avec les communautés de communes du Pays d'Uzerche et de Vézère-Monédières-Millesources (Treignac), à la demande de l'Etat, pour bénéficiaire de subventions dans le cadre d'un contrat de ruralité. Ce P.E.T.R. n'est pas une collectivité supplémentaire mais un outil pour, par exemple, pouvoir créer prochainement un unique office de tourisme au niveau de ce vaste territoire.

Je remercie les personnels (36 salariés titulaires, contractuels ou mis à disposition), les vice-présidents et les conseillers communautaires, soit 34 élus de nos 12 communes, pour leur compétence et leur dévouement au service de notre territoire et de ses habitants. J'essaie de diriger et de coordonner au mieux les actions de tous dans le seul intérêt du Pays de Lubersac-Pompadour.

Francis Comby

Président de la Communauté de communes

Maire de Beyssenac

Commission des affaires générales et financières

Comby Francis (*Beysnac*), **Nexon Jean-Pierre** (*St Julien-le-Vendômois*), **Decaie Jean-Pierre** (*Lubersac*),
Deveix Guy (*St Pardoux-Corbier*), **Tisseuil Alain** (*Arnac-Pompadour*), **Langlade Serge** (*Beysnac*),
Certe Henri (*St Sornin-Lavolps*), **Hermant Pascal** (*Concèze*), **Audebert Michel** (*Troche*),
Chassaing Jean-Louis (*Montgibaud*), **Hénaux André** (*St Martin Sepert*), **Maury Jean-Louis** (*Benayes*).

Commission des activités économiques et agricoles

Nexon Jean-Pierre (*St Julien-le-Vendômois*), **Comby Francis** (*Beysnac*), **Deveix Guy** (*St Pardoux-Corbier*),
Bertrand-Lafeuille Agnes (*Lubersac*), **Issombo Théo** (*Beysnac*),
Dormoy Dominique (*St Sornin-Lavolps*), **Semblat Jean-Pierre** (*Beysnac*), **Chassin Franck** (*Montgibaud*),
Lavaud Serge (*Benayes*), **Hermant Pascal** (*Concèze*), **Lascaux Bernadette** (*Concèze*),
Sermadiras François (*Troche*), **Marsac Liliane** (*St Martin-Sepert*),
Sussingéas Marcel (*Arnac-Pompadour*), **Restier Georges** (*St Julien-le-Vendômois*).

Commission assainissement

vice président

Langlade Serge (*Beysnac*), **Lachenaud Claude** (*Lubersac*), **Lagorce Christian** (*Beysnac*),
Hénaux André (*St Martin Sepert*), **Daurat Jean-Pierre** (*St Julien le Vendômois*), **Golfier Gilbert** (*Concèze*),
Maury Jean-Louis (*Benayes*), **Boyer René** (*St Sornin-Lavolps*), **Decaie Jean-Pierre** (*Lubersac*),
Deveix Guy (*St Pardoux-Corbier*), **Boudinet Daniel** (*St Pardoux-Corbier*), **Dubuisson Alain** (*Beysnac*)
Chassaing Jean-Louis (*Montgibaud*), **Dutheil Daniel** (*Arnac-Pompadour*).

Commission culture

vice président

Farges Pierre (*Lubersac*), **Tisseuil Alain** (*Arnac-Pompadour*), **Gracias Jean-Paul** (*Concèze*),
Rousseau Eliane (*St Julien le Vendômois*), **Berqué Françoise** (*Lubersac*), **Lenoir Jeanine** (*Montgibaud*),
Caumon Annie (*Arnac-Pompadour*), **Bernier Dominique** (*Beysnac*), **Lascaux Bernadette** (*Concèze*),
Mouries Geneviève (*Beysnac*), **Bertrand-Lafeuille Agnes** (*Lubersac*), **Brouxel Josette** (*St Pardoux-Corbier*).

Commission enfance et jeunesse

vice président

Audebert Michel (*Troche*), **Hénaux André** (*St Martin Sepert*), **Chassaing Jean-Louis** (*Montgibaud*),
Caramigeas Marie-Claude (*Beysnac*), **Beaufils Serge** (*St Sornin Lavolps*), **Soulier Hélène** (*Lubersac*),
Bétancourt-Guerrero Marisol (*Arnac-Pompadour*), **Rousseau Eliane** (*St Julien Le Vendômois*),
Lascaux Bernadette (*Concèze*), **Pinaud Françoise** (*Beysnac*), **Charles Catherine** (*Lubersac*),
Larieux Hélène (*St Pardoux-Corbier*), **Charieyras Claudine** (*Arnac-Pompadour*).

Commission tourisme

vice président

Tisseuil Alain (*Arnac-Pompadour*), **Farges Pierre** (*Lubersac*), **Certe Henri** (*St Sornin Lavolps*),
Mouries Geneviève (*Beysnac*), **Jouhannaud Georgette** (*Troche*), **Soulier Hélène** (*Lubersac*),
Caramigeas Marie-Claude (*Beysnac*), **Macary George** (*Concèze*),
Gracias Jean-Paul (*Concèze*), **Lacotte Marine** (*Arnac-Pompadour*), **Maury Jean-Louis** (*Benayes*),
Deveix Guy (*St Pardoux-Corbier*), **Rousseau Eliane** (*St Julien Le Vendômois*).

Président

Francis Comby

Vice-Présidents

*Michel Audebert : enfance et jeunesse ; Pierre Farges : culture
Serge Langlade : assainissement ; Alain Tisseuil : tourisme*

Direction Générale des Services

Directrice Générale
Nadège Jayout
Directeur Général Adjoint
Hubert Bouysse

Pôle administratif

Secrétariat, comptabilité
Christelle Brunerie - Pierre Chabassier
Communication
Laurent Estrade

Services techniques

Entretien piscines, Bâtiments
Alain Rigaud

Culture

**Médiathèques
responsable**
Patrick Imbeau

*Emmanuelle Villatoux
Patrice Marty*

**Centre culturel
directeur**
Pierre Chabassier

Assainissement

responsable
Cédric Blancheton
Alain Rigaud

Tourisme

**prises à disposition
à l'office de tourisme**
Lucille Golfier
Stéphanie Rougerie
Carline Spano
Floriane Spano

Piscines

Philippe Chastagnier
Laurent Estrade

Enfance et jeunesse

Centre de Loisirs St Sornin Lavolps
directrice

Régine Maligne
directrice adjointe
Sophie Stachowiak
Bernadette Couture
Patrice Marty
Caroline Parot
Elisabeth Rivassoux

Centre de Loisirs de Lubersac
directeur

Jean-François Pechieras
directrice adjointe
Julie Arconny
Marianne Chapellaubos

Maison de l'enfance
directrice

Sandrine Gauthier-Sautour
directrice adjointe
Marie Peyramaure-Semblat

*Michelle Caramigeas, Lisa de Bona,
Michèle Chastaing, Cécile Valéry,
Nathalie Collet, Mélanie Pautzet,
Virginie Vayne, Françoise Villatoux.*

**Relais Assistantes Maternelles
et Lieu d'Accueil Enfants-Parents**

responsable
Vanessa Brunerie



Présentation

Rencontre des élus et des personnels, au Centre Culturel, le 30 janvier 2017

Par arrêté préfectoral du 15 septembre 2016, la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompador est née de la fusion des communautés de communes **Lubersac-Auvézère** et du **Pays de Pompador**.

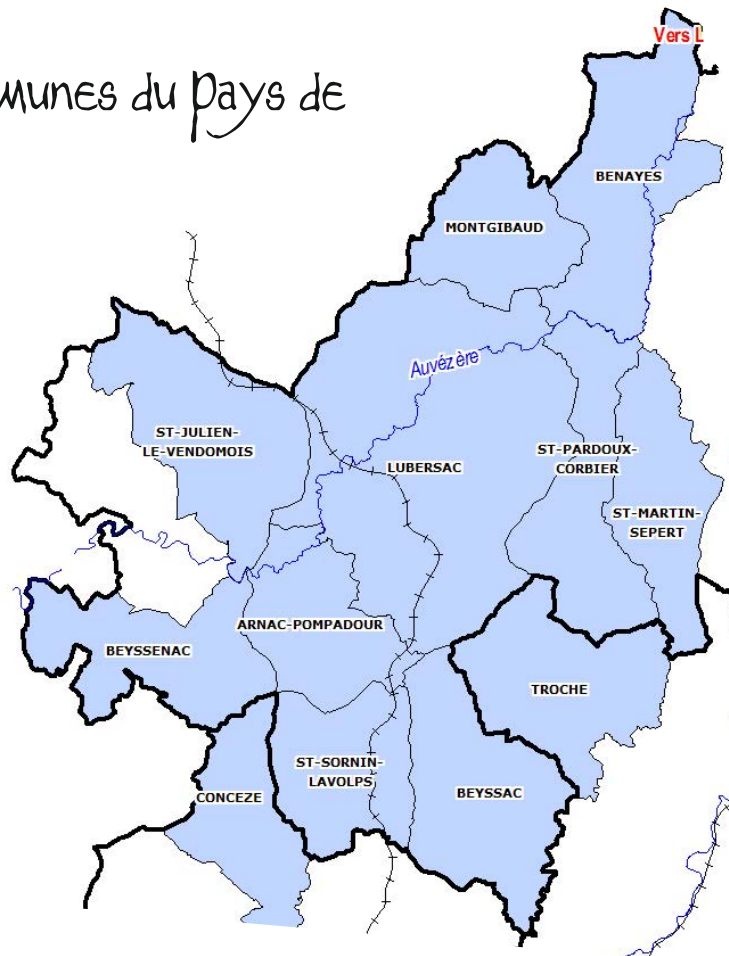
Cette nouvelle entité regroupe 12 communes (7 826 habitants) : **Arnac-Pompador, Benayes, Beyssac, Beyssenac, Concèze, Lubersac, Montgibaud, Saint-Julien-le-Vendômois, Saint-Martin-Sepert, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Sornin-Lavolps et Troche.**

Elle est administrée par un conseil communautaire composé de 31 délégués titulaires et 3 délégués suppléants. Lors de sa séance d'installation du 3 janvier 2017, le conseil a procédé à l'élection de son **président, Francis Comby**, et de ses **vice-présidents, Pierre Farges, Alain Tisseuil, Michel Audebert, Serge Langlade et Jean-Pierre Nexon.**

la communauté de communes du Pays de
Lubersac - Pompador



9 mars 2017: **Inauguration du siège**
32 place de l'horloge, à Lubersac.



La communauté de communes exerce les compétences suivantes.

Compétences obligatoires

- L'aménagement de l'espace,
- Les actions de développement économique,
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage,
- La collecte et le traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés (déléguée au SIRTOM du Bassin de Brive),
- La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations



*Réception des travaux réalisés au siège, en février 2017, à Lubersac.
Elus, personnels du siège et entreprises.*

Compétences optionnelles

- L'assainissement collectif et non-collectif,
- La construction, l'entretien et le fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire :
- Les équipements culturels : Centre Culturel de Lubersac, Médiathèques d'Arnac-Pompador et de Lubersac,
- Les équipements sportifs : piscines d'Arnac-Pompador et de Lubersac,
- La politique du logement et du cadre de vie,
- Les actions sociales d'intérêt communautaire :
- La santé : la maison de santé pluridisciplinaire de Lubersac.
- Les personnes âgées : le soutien à l'association « Lubersac Santé »,
- Les structures d'accueil et de loisirs à destination de la petite enfance (Crèche - multi-accueil d'Arnac-Pompador) et de la jeunesse (Accueil de Loisirs de Lubersac et de Saint-Sornin-Lavolps).

Compétences facultatives

- La contribution au budget de fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Corrèze,
- L'aménagement numérique.

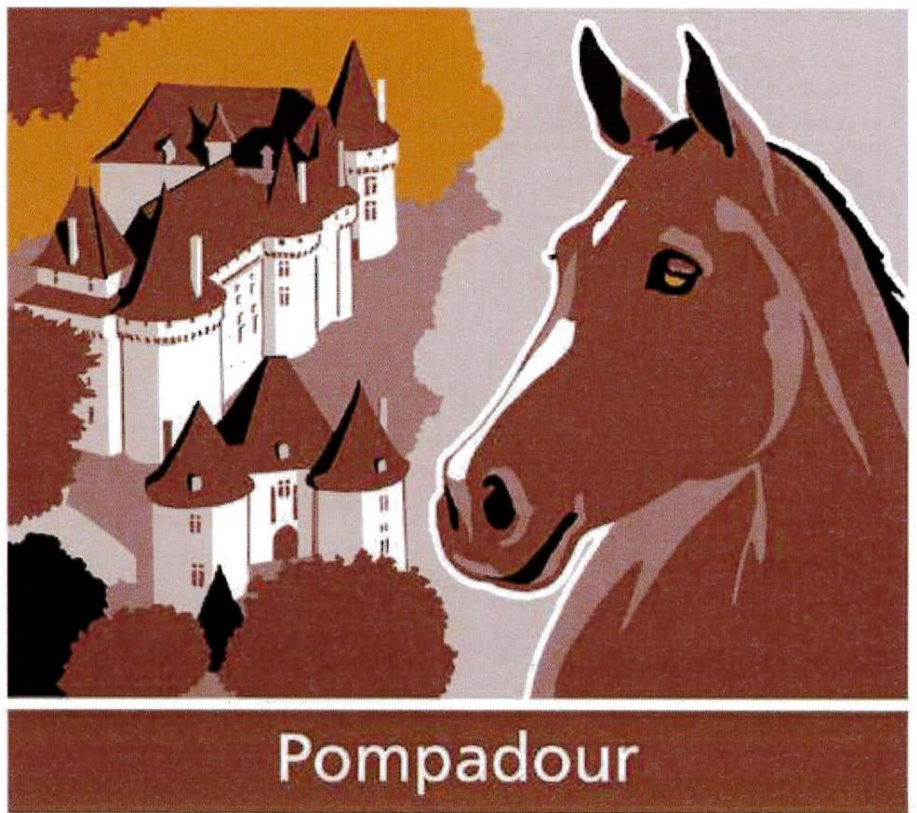
La communauté de communes a opté pour le régime fiscal de la fiscalité professionnelle unique. Elle gère un budget principal et six budgets annexes représentant **7,5 millions d'euros en fonctionnement** et **2,6 millions d'euros en investissement**.

Centre Culturel

Vendredi 8 décembre 2017
Noël des enfants du personnel
de la communauté de communes.



Très prochainement installé, dans les deux sens, de l'autoroute A20, ce nouveau panneau indiquera les sorties pour rejoindre le **Pays de Lubersac-Pompadour**. Le coût, d'environ 20 000 €, est pris en charge par la communauté de communes.



Le PETR Vézère-Auvezère

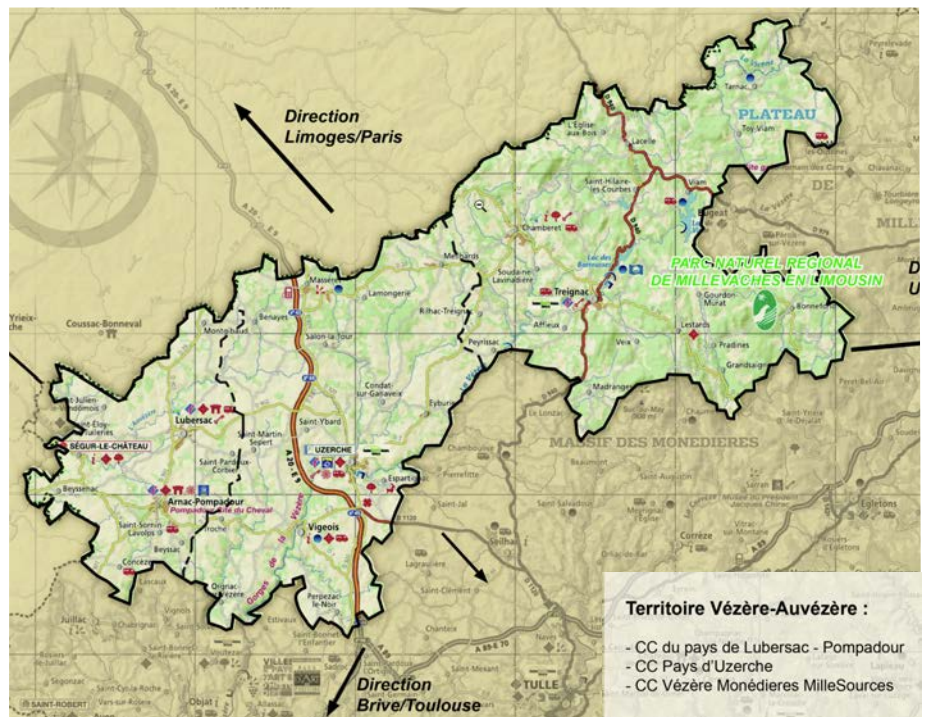
Trois communautés de communes rurales réunies...

Connaissant des problématiques similaires et partageant une même vision du potentiel de leur territoire, les communautés de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, du Pays d'Uzerche et de Vézère-Monédières-Millesources ont souhaité s'unir au sein d'un même territoire de projet. Pour cela, le Pôle d'équilibre territorial et rural Vézère-Auvezère a été créé le 13 mars 2017.

... autour d'un même projet de territoire...

Le PETR Vézère-Auvezère a vocation à élaborer et à proposer des projets vecteurs de développement territorial à l'échelle des trois communautés de communes. Par exemple, un travail est actuellement mené sur les thématiques du tourisme (quelle stratégie commune pour attirer les touristes ?) et du développement économique (comment attirer et ancrer durablement les entreprises sur le territoire ?).

Le PETR Vézère-Auvezère a également pour mission d'accompagner les porteurs de projets publics et privés du territoire dans leur recherche de financement.



En 2018, le PETR Vézère-Auvezère finalisera son projet de territoire, document qui définira sa stratégie en faveur du développement territorial et ses missions pour les années à venir. Particularité de ce type de structure, le projet de territoire sera validé par le comité syndical, composé d'élus, mais également par le conseil de développement, composé de membres de la société civile.

Opération Programmée

Amélioration de l'Habitat

Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)** permet aux propriétaires occupants et bailleurs privés, résidents dans les 12 communes du Pays de Lubersac-Pompador, de réhabiliter leur logement en bénéficiant :

- de conseils
 - d'aides financières (Etat, ANAH, CABB, Département) pouvant atteindre jusqu'à 80% de prise en charge*
 - d'une assistance gratuite tout au long de leur projet
 - de déduction fiscale*
 - avance de subvention ANAH et CABB
 - prêt travaux à taux zéro %*
- (*): (sous condition)

Comment prendre contact ?

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat

immeuble consulaire
10 avenue du Général Leclerc
19100 Brive
05 55 74 08 08
maison-habitat@agglobrive.fr

OU

**Accueils délocalisés
sur rendez-vous**
de 9h à 12h

mairie de Lubersac
jeudis 29 mars, 19 avril,
24 mai, 14 juin.
mairie d'Arnac-Pompador
mardis 17 avril, 22 mai
12 juin.

Les travaux doivent
obligatoirement
être réalisés
par des entreprises



**Seuls les projets
non commencés**
peuvent être financés



**Un accompagnement gratuit
et personnalisé**

- Conseil et visite de votre logement
- Aide à l'élaboration de votre projet
- Simulation financière des aides
- Assistance et prise en charge du montage des dossiers de subvention
- Suivi administratif jusqu'au paiement de votre subvention



Les nouvelles compétences économiques des communautés de communes

Les communautés de communes voient leurs compétences obligatoires étendues par la loi NOTRe avec un transfert de compétences en matière économique opéré au 1er janvier 2017.

Ainsi, la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour exerce désormais, de plein droit, en lieu et place des communes membres :

- Les actions de développement économique en compatibilité avec le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) approuvé par la Région Nouvelle-Aquitaine,
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité économique,
- La politique locale du commerce et le soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- La promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

Au cours de l'année 2017, la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour a défini sa **STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** et sa politique d'intervention en matière d'aides économiques en compatibilité avec le SRDEII, y compris pour les aides à l'immobilier d'entreprises.

Une **CONVENTION** sera signée en ce sens, au printemps 2018, avec la **Région Nouvelle-Aquitaine** et un **RÈGLEMENT D'INTERVENTION** viendra préciser les caractéristiques des aides aux entreprises que la communauté de communes souhaite attribuer.

Certaines aides en faveur des entreprises sont mobilisées dans le cadre du dispositif **Leader** (Fonds Européens) du Territoire Ouest-Corrézien

(Le Territoire Ouest-Corrézien regroupe l'agglomération de Brive et le Pays de Lubersac-Pompadour.)

Les zones d'activités économiques communautaires

ARNAC-POMPADOUR :

Zone de Chignac

A LUBERSAC :

Zone de Touvent

SAINT-SORNIN-LAVOLPS :

Zone des Maisons Rouges.

Quelques terrains restent disponibles.

Règlement d'intervention des aides communautaires aux entreprises

5 axes

1. Renforcer l'accès au numérique et à la téléphonie mobile
2. Accroître le potentiel et l'attractivité touristiques du territoire : bâtir une stratégie de destination
3. Favoriser l'agriculture locale et sa diversification et favoriser les circuits-courts
4. Relancer la dynamique économique (soutien à l'économie territoriale)
5. Favoriser la mise en réseau et la coopération entre les entreprises

Contact

Porteurs de projets, artisans, agriculteurs, commerçants, associations :
renseignez-vous sur les aides techniques et financières mobilisables pour votre projet de création ou de développement !

05.19.67.01.05

secretariat@lubersacpompadour.fr

La communauté de communes soutient :



La Confrérie de la Pomme du Limousin, 3 septembre 2017.



30 juillet 2017, le comité de jumelage du Pays de Pompadour reçoit le comité allemand d'Oberelsbach.



Radio Pompadour Air Campagne

Office de Tourisme du Pays de Pompadour-Lubersac — 60 000 €
 Les Amis de la Bibliothèque Départementale de prêt — 155 €
 Association Culturelle du Pays de Pompadour — 2 500 €
 Club Athlétique Pompadour (lévriers) — 250 €
 Comité d'Organisation de la Fête de la Framboise — 1 000 €
 Les Amis du Centre Culturel — 150 €
 Société de Concours Hippiques — 10 000 €
 Foyer des Elèves du Collège de Lubersac — 200 €
 Ensemble Vocal du Pays de Pompadour — 365 €
 Comité de Jumelage du Pays de Pompadour — 1 000 €
 Confrérie de la Pomme du Limousin — 600 €
 Société des Courses de Pompadour — 6 000 €
 Comité Régional d'Equitation Nouvelle Aquitaine — 500 €
 Radio Pompadour Air Campagne — 4 000 €
 Mission Locale, arrondissement de Brive — 4 000 €
 Institut Français du Cheval et de l'Equitation — 2 500 €

Festival Découvrir Concèze — 3 000 €
 Le Roseau Pompadour — 824 €
 Lubersac Santé — 7 655 €
 Les Jardins de la Marquise — 500 €



Prix de la Communauté de Communes, le 30 juillet 2017.

La communauté de communes soutient :



Spectacle annuel de l'Association Culturelle du Pays de Pompadour



Expo-vente des Jardins de la Marquise



La Fête de la Framboise, 9 juillet 2017



L'Ensemble Vocal en concert à la chapelle St Blaise



Conseil d'administration de Lubersac Santé



*Remise des prix
au stade équestre du Puy Marmont*



*12 août 2017, soirée d'ouverture
du Festival DécOUVRIR de Concèze*

Assainissement



Poste de refoulement d'Arnac

Assainissement Collectif

La Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour gère la collecte et le traitement des eaux usées dans les zones d'assainissement collectif. Environ 2000 abonnés sont desservis par un réseau d'assainissement collectif sur les communes d'Arnac-Pompadour, Benayes, Beyssac, Beyssenac, Lubersac, St-Martin-Sepert, St-Pardoux-Corbier, St-Sornin-Lavolps et Troche.

Les équipements de collecte et de traitement des eaux usées sont composés de :

Réseaux de collecte :

- 46 km en séparatif
- 2,5 km en unitaire
- 3,3 km en refoulement (11 postes de refoulement)

10 Stations d'épuration :

- 2 Stations à boues activées
- 3 Filtres plantés de roseaux
- 4 Lagunes
- 1 Filtre à sable



Station d'épuration de Lubersac

Le budget assainissement est totalement autonome et les dépenses d'investissement et les dépenses de fonctionnement sont équilibrées par les recettes du service (principalement la redevance assainissement). Cette redevance est répartie en deux parts, la part fixe à **48 € / an** et la part variable à **2 € / m³** d'eau consommé.

Un contrat d'affermage a été établi, pour une durée de 12 ans (jusqu'à fin 2019), avec la société SAUR, pour le suivi et l'entretien de tous les équipements d'assainissement collectif de la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour. La mission comprend un suivi et un entretien régulier des stations d'épuration et l'entretien des canalisations et des astreintes pour la surveillance des postes de refoulement.

En 2017, des travaux d'extension de réseau et la mise en place d'un poste de refoulement ont été réalisés au niveau du bourg d'Arnac. Une vingtaine d'habitations supplémentaires sont désormais raccordées au réseau d'assainissement.

Courant 2018, un diagnostic des réseaux d'assainissement va être mené afin de programmer les futurs travaux à réaliser.

Pour le raccordement des habitations sur le réseau existant, la Communauté de Communes met en place une boîte de branchement en limite de propriété. Les usagers ont 2 ans pour raccorder leurs eaux usées à cette boîte de branchement. Les travaux en domaine privé sont à la charge du propriétaire. Le coût de l'opération est un forfait de 1000 € par branchement pour l'année 2018.

Des contrôles de raccordement sont réalisés ponctuellement, dans le cadre des ventes d'habitations, afin que les futurs acquéreurs sachent si le raccordement est convenable ou pas.



Exemple de microstation

Le bon fonctionnement des ouvrages de traitement dépend du bon raccordement des habitations. En effet, les eaux usées sont collectées vers les stations de traitement ou les lagunes, et les eaux pluviales sont directement conduites vers le milieu naturel. La conformité des raccordements assure un traitement optimal des effluents et un meilleur respect de l'environnement.

Assainissement Non Collectif (ANC)

Le **Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)** est assuré par **Cédric BLANCHETON** et **Alain RIGAUD** sous la responsabilité de **Serge LANGLADE** (Vice-président en charge de l'assainissement).

Le **SPANC** est au service des usagers pour tout ce qui touche aux installations d'assainissement autonome. Environ 2000 habitations sont en zone d'assainissement non collectif réparties sur les 12 communes du territoire : Arnac-Pompadour, Benayes, Beyssac, Beyssenac, Concèze, Lubersac, Montgibaud, St-Julien-Le-Vendômois, St-Martin-Sepert, St-Pardoux-Corbier, St-Sornin-Lavolps et Troche. Le coût du service rendu est de **15 € / an / foyer**.

Pour les installations existantes : Un diagnostic des installations est programmé pour l'ensemble des communes de la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour. Le but de la visite du technicien **SPANC** est de contrôler l'état des ouvrages, leur fonctionnement et leur entretien. Le temps de faire le point sur toute l'installation mise en place, le technicien **SPANC** est à la disposition des particuliers pour répondre à leurs questions. En 2017 et 2018, les communes de St-Sornin-Lavolps et d'Arnac-Pompadour seront concernées par ces visites. Les riverains seront informés de cette visite environ 15 jours avant le passage du technicien.

Pour les installations neuves : Dans le cas d'une demande de permis de construire pour la réalisation d'une nouvelle habitation ou dans le cas d'une rénovation de maison, un dossier de demande d'installation d'assainissement non collectif doit être établi en collaboration avec le **SPANC**. Quand le dossier est validé par la Communauté de Communes du Pays de Lubersac-Pompadour, les travaux peuvent commencer et le technicien **SPANC** s'assure, lors de cette phase, du respect des règles en vigueur. Une fois le travail terminé, un certificat de conformité est délivré au propriétaire. Ce service est facturé 50 € pour le contrôle de conception et 50 € pour le contrôle de bonne exécution des travaux.



Filière d'assainissement non-collectif (fosse)

Des diagnostics d'assainissement sont également réalisés pour chaque vente de bien afin d'informer les acheteurs sur l'installation d'un assainissement non collectif en place. Le diagnostic de vente est facturé 70 € au propriétaire.

Contact

Service Assainissement
32 Place de l'Horloge 19210 Lubersac
Tél : 05 19 67 01 05 – Fax : 05 19 67 01 11
assainissement@lubersacpompadour.net



La Communauté du Pays de Lubersac-Pompador gère, désormais, deux piscines en plein air et chauffées. **Le bassin aquarécréatif de Lubersac**, doté d'un bassin ludique avec toboggan, d'un bassin dédié à la nage et d'une pataugeoire. Un solarium, un bain à bulles un pentaglisse sont, également, proposés au public.

La piscine de Pompador est dotée d'un grand bassin de 25 mètres, réservé à la nage et d'un petit bassin (80cm de profondeur) pour les plus petits. En bordure de forêt, elle dispose d'un espace en herbe offrant une atmosphère calme et reposante. Les deux bassins sont surveillés par du personnel diplômés. Un maître-nageur et un surveillant-sauveteur par site. Philippe Chastagnier (MNS) et Laurent Estrade (BNSSA) sont employés par la communauté de communes et ont en charge le bassin de Pompador. Du personnel saisonnier est recruté pour le site de Lubersac.

Piscine d'Arnac-Pompador	du lundi 4 juin au vendredi 6 juillet	les mercredis, de 13h30 à 17h30
	du samedi 7 Juillet au Samedi 1er septembre	du lundi au samedi, de 11h à 19h
Piscine de Lubersac	du lundi 4 juin au vendredi 6 juillet	Mardi, jeudi, vendredi, de 16h30 à 19h (bassin aquarécréatif) mercredi, samedi, dimanche, de 15h à 19h
	du samedi 7 Juillet au dimanche 2 septembre	du mardi au Dimanche, de 10h30 à 12h30 et de 15h à 19h



Site de Pompador

Le LAEP est un lieu d'échanges et de convivialité où se rencontrent futurs parents, enfants de moins de six ans et personnel encadrant.

Deux animatrices, Julie et Vanessa, vous y attendent, **tous les jeudis, en période scolaire de 9h à 12h**, au sein des locaux du centre de loisirs, situés, allée de la Faucherie, à Lubersac. Elles vous accompagneront dans ce moment agréable et complice, avec votre enfant...

Ce lieu met à disposition un espace ludique et sécurisé, dans lequel, les familles pourront venir quand elles le souhaitent afin de se retrouver autour de jeux, d'activités variées et adaptées aux jeunes enfants (blocs de motricité, puzzles, tapis d'éveil, jeux de construction, jeux d'imitation, pâte à modeler, peinture...).



Les parents pourront y partager leurs expériences, leurs bons plans, leurs difficultés, leurs joies, dans une ambiance propice à l'échange. Dans un cadre ludique, les enfants seront également initiés aux règles de la vie en collectivité.

Fréquentation et temps de présence libres (chacun arrive et repart à son rythme).



Contact

(Sans inscription. Gratuit.)

Vanessa BRUNERIE

05.55.73.67.11

ram@lubersacpompadour.fr

Le relais d'assistantes maternelles, est un lieu d'information pour les familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Il permet de mieux appréhender leurs besoins, de les orienter et de leur apporter des conseils en matière d'accueil chez les assistantes maternelles.

En cas de litiges, des conseils peuvent être donnés ou une médiation peut être mise en place.

Pour les assistantes maternelles, il favorise les rencontres (ateliers, réunions thématiques) et évite l'isolement ; c'est un lieu d'échanges et de professionnalisation :

Trois ateliers d'éveil sont proposés chaque semaine :

76 ateliers d'éveil ont eu lieu du 1er janvier 2017 au 11 septembre 2017 inclus, avec 637 enfants et 241 assistantes maternelles. Depuis le mois de mars 2017, un atelier a lieu à Lubersac le mercredi matin en période scolaire de 9h30 à 11h30. **13 ateliers** ont déjà eu lieu. L'importante fréquentation démontre, le besoin des professionnelles de pouvoir bénéficier d'un tel espace.

Deux fois par mois, **des lectrices de l'association «Lire et faire lire»** viennent nous raconter des histoires, faire découvrir les livres, les mots et les images, aux enfants du Multi Accueil et du RAM (3 groupes de 6 enfants avec 1 ou 2 adultes pour les encadrer).

Nous profitons également de la salle de motricité du Multi Accueil, deux fois par mois. Les enfants et les assistantes maternelles apprécient ces moments où l'enfant peut évoluer en toute sécurité et développer ses compétences motrices (grimper, ramper, sauter...).

Contact

Vanessa BRUNERIE
05 55 73 67 11
ram@lubersacpompadour.fr

Deux réunions thématiques sont organisées chaque année

Cette année, une séance d'analyse de la pratique a été proposée aux assistantes maternelles du Pays de Lubersac-Pompadour, afin de leur donner accès à un lieu de rencontres et d'échanges autour de l'exercice de leur profession. L'analyse des pratiques professionnelles est un acte de formation qui prend appui sur des situations professionnelles concrètes vécues. Il offre un espace de parole et d'analyse de problématiques rencontrées dans la pratique professionnelle afin de surmonter d'éventuelles difficultés et d'améliorer l'efficacité de leur intervention. 12 professionnelles y ont participé.

La seconde eu pour thème, le contrat de travail et le statut particulier des assistantes maternelles. Cette réunion fait suite à une demande récurrente des professionnelles.

Pour les enfants accueillis par les assistantes maternelles, c'est un lieu de socialisation où les enfants rencontrent d'autres enfants, d'autres adultes, d'autres règles et se confrontent à la vie en collectivité. Lors des ateliers d'éveil, différentes activités et jeux leur sont proposés (peinture, pâte à modeler, collage, puzzle, jeux de construction...). Certaines activités se font en commun avec les enfants du Multi accueil : Fête de Noël, Fête de l'été, Lire et faire lire.

Pour les parents : lieu de renseignements sur les différents modes d'accueil (assistantes maternelles, multi accueil, garde à domicile) et leur fonctionnement, lieu de conseils pour les aider à prendre leur rôle de futur employeur (contrat de travail, congés payés, etc...) et, parfois, lieu de médiation lorsqu'il y a litige.

Lors de la rédaction du contrat parents/assistantes maternelles, il est fortement conseillé de prendre avis auprès du RAM afin de vous assurer que celui-ci est complété conformément aux lois en vigueur.

Permanences : lundi et vendredi à partir de 13h30 et jusqu'à 18h30 (une semaine sur deux). N'hésitez pas à nous contacter, pour convenir d'un rendez-vous pendant les permanences ou en dehors en fonction de vos disponibilités. Ateliers : lundi et vendredi de 9h45 à 11h30 à Arnac-Pompadour et mercredi de 9h30 à 11h30 à Lubersac.

Les parents qui ont un enfant de moins de 3 ans peuvent participer aux ateliers mais ils doivent impérativement téléphoner afin que leur soit expliqué le fonctionnement et constituer des groupes harmonieux.

Si vous souhaitez devenir assistante maternelle ou si vous êtes nouvellement agréée, n'hésitez pas à nous contacter.

Si vous voulez faire de la garde à domicile, merci de vous faire connaître auprès du RAM.

Si vous désirez faire du **baby-sitting**, faites-vous connaître auprès du RAM afin que l'on puisse établir une liste pour les parents qui auraient besoin de vos services. Rappel : seul le parent de l'enfant confié est l'employeur du babysitter.



La maison des « Loupiots »

Le **multi-accueil** se situe dans l'enceinte de la Maison de l'Enfance qui abrite, également, les locaux du Relais Assistante Maternelle.

La structure offre différents types d'accueil :

L'accueil régulier : c'est un mode de garde ; un contrat est validé et répond, au plus près des besoins des familles (jours, horaires).

L'accueil occasionnel : c'est un temps d'éveil, de socialisation pour l'enfant dont les parents sont en congé parental, en recherche d'emploi...

L'accueil d'urgence : celui-ci est réservé aux familles qui doivent faire face à un événement imprévu d'ordre familial, professionnel ou autre ...

L'Accueil d'enfants porteurs de handicap.

Depuis mai 2017, quelques changements sont à noter au niveau de l'équipe. En effet, **Marie Semblat** Peyramaure, infirmière, directrice adjointe, ainsi que **Virginie Vayne** ont intégré l'équipe de la Maison des Loupiots. **Sandrine Sautour**, éducatrice de jeunes enfants, occupe le poste de directrice. Le reste de l'équipe est composé de : 3 auxiliaires de puériculture : 2 à plein temps, 1 à mi-temps ; 2 CAP petite enfance : 1 à 80% et 1 à 70% ; 1 agent technique à plein temps ; 1 «emploi-avenir» ; 1 adjoint d'animation à plein temps et 1 éducatrice de jeunes enfants à 30%.

La structure porte un intérêt, tout particulier, au respect du rythme de l'enfant et à ses besoins physiques et psychologiques.

Les temps d'éveil sont proposés en petits groupes et tiennent compte de l'âge des enfants, de leurs différents rythmes ainsi que de leurs besoins. Ils ont pour finalité de stimuler leur curiosité et de favoriser leur socialisation.

Contact

Sandrine SAUTOUR

05 55 98 02 43

lesloupiots@lubersacpompadour.fr

Quelques temps forts de l'année 2017 :

Association «Lire et Faire Lire» : Lucette Maury et Angélika Olivet, bénévoles, viennent tous les mois, lors d'une séance d'1h30, animer un atelier contes.

Les ateliers : les saisons et les fêtes (carnaval, Pâques, Noël...) sont sources d'inspiration et permettent d'explorer divers matériaux (peinture, encre, collage...).

Diverses activités comme la pâte à modeler, les jeux de transvasement, les gommettes, les jeux d'encastrement, les parcours moteur, les jeux de construction, les jeux dans le jardin...sont sources de temps d'éveil et d'échanges particulièrement riches.

Visite de l'école maternelle : pour les enfants qui rentreront à l'école de Pompadour en septembre, nous organisons une matinée découverte de la petite section de maternelle. Les enfants participent aux divers temps forts mis en place par l'enseignante : comptines, motricité, goûter, récréation...

Fête d'été : autour d'un goûter et de petites friandises, parents, enfants, élus et professionnelles se retrouvent autour d'un verre de l'amitié pour partager un moment convivial.

Fête de Noël : c'est avec un immense plaisir que les enfants, parents, élus et professionnelles accueillent le Père-Noël au sein de la maison de l'enfance et partagent un goûter, dans la bonne humeur.



ALSH Lubersac

(accueil de loisirs)

L'accueil de loisirs **Les p'tites canailles** est ouvert (depuis septembre 2003) 49 semaines sur 52, à l'exception de deux semaines en été et de la deuxième semaine des vacances de Noël.

Situé sur le site de la vie scolaire (rue de la Faucherie), l'A.L.S.H ouvre ses portes de 7h à 9h et de 16h30 à 19h (13h à 19h les mercredis) en période scolaire et de 7h à 19h, en périscolaire.

Les enfants sont « acteurs de leurs vacances » puisque ils choisissent, régulièrement les ateliers qui agrémentent leurs journées. Cette démarche pédagogique et volontaire, soutenue par les services de la DDCSPP (ex Jeunesse et Sports), anime les différents projets cofinancés par la communauté de communes, la CAF et la MSA.

Les enfants, dès 3 ans, sont accueillis et se voient proposer un panel d'activités s'inspirant du projet pédagogique, mêlant activités manuelles, jeux, des temps calme (le droit de « ne rien faire ») et autres rencontres avec les acteurs locaux (associations, apicultrice, musicien, etc).

Concrètement, les enfants ont bénéficié de nombreuses sorties sur le territoire, sans oublier les sorties baignades, au bassin aqua-récréatif de Lubersac ; les « jumelages » réguliers, avec nos aînés du club des Fils d'argent ou bien de l'EHPAD « Le Jardin de Bagatelle » ; les interventions de l'éducatrice sportive de Profession Sport Limousin ; les ateliers cuisine ; les sorties cinéma au centre culturel ; les ateliers lecture, à la médiathèque, avec contes et histoires pour les 3 – 6 ans ; les animations à l'espace numérique ; la rencontre avec les animaux des Ecuries des Colombes, au camping municipal, en période estivale, etc.

L'ALSH est également un lieu de formation pour des stagiaires CAP « petite enfance », B.A.F.A. et étudiants issus du lycée agricole de Naves.



Pont de singe de la **cascade de Salins** (Cantal)

Contact

lesptitescanailles@lubersacpompador.fr
09 61 57 08 80 et 06 21 94 36 03
www.lubersacpompador.fr

Accueil du mercredi :

Parmi les diverses activités proposées aux enfants, les mercredis après-midi, nous soulignerons la participation du groupe des grands (6/12 Ans), aux Recyclades 2017, un concours organisé par le SIRTOM, visant à créer et fabriquer leur mascotte. Ainsi, après la venue d'une intervenante du CPIE, dont l'objectif était de sensibiliser les enfants au tri sélectif et au recyclage, les enfants se sont lancés dans la confection d'un papillon géant, dont la matière principale devait être le papier. Fin juin, le SIRTOM organisait le rassemblement des différents centres, ayant participé au concours, autour d'un spectacle et d'un petit goûter, au cours duquel tout le monde fut récompensé.



La mascotte fabriquée par St Sornin

Vacances de février :

«Dragons, princesses et châteaux» fut le thème retenu pour le groupe des 6/12 ans, durant cette période des vacances. Ainsi, on pouvait retrouver au programme, la confection d'un petit film d'animation sur le prince de Motordu, des constructions de châteaux en kapla, confection de bracelets de princesse, des dragons en « pixel art » ou un atelier cuisine autour de la galette des rois.

Pour les plus jeunes (3/6 ans), les vacances de février se déroulèrent aux couleurs du carnaval, notamment à travers la fabrication de masques et de chapeaux, de jeux de déguisements et de défilés, de la confection d'un Monsieur Carnaval ou de jeux de mimes et d'expression.

N'oublions pas de souligner le traditionnel séjour « ski de fond » à Picherande, durant lequel 23 enfants âgés de 7 à 12 ans (accompagnés de 4 animateurs) se sont évadés 3 jours. Patinoire, randonnées et découverte de la fontaine d'eau salée, luge et visite du barrage de Bort-les Orgues. Un programme qui laissera, une fois de plus, de jolis souvenirs.

Pendant ce temps, une sortie était organisée au complexe de Brive, pour les enfants restés au centre. Ainsi, une trentaine d'enfants ont eu le plaisir de se défouler dans le parc de jeux en intérieur, comprenant labyrinthes, toboggans géants, piscines à balles, structures gonflables et laser wars (pour les plus grands).



Séjour à Picherande

Vacances d'avril :

Le cirque fût à l'honneur chez les petits et chez les grands durant ces deux semaines. Ainsi toute une ribambelle d'activités autour de ce thème fût proposée aux enfants.

Pendant que les grands fabriquaient des balles de jonglage, s'exerçaient à des jeux de rubans et d'expression ou encore galopèrent dans l'enceinte du centre à l'occasion d'un mélange de jeu de prise et de cache-cache dont le but était de retrouver les différents personnages du cirque, les plus jeunes organisaient une journée clown, s'initiaient au jonglage avec anneaux ou se lançaient dans la confection de gâteaux clown.

Vacances d'avril (suite) :

Notons l'intervention de Nathalie Collet pour une matinée 'contes et histoires' autour du cirque ainsi qu'une petite parenthèse musicale avec la venue de 2 professeurs de musique (flûte, saxophone et batterie) avec lesquels petits et grands furent ravis de s'essayer à diverses instruments.

Une sortie au cirque Amar, à Brive, a clôturé cette période.



Sortie calme, à la **médiathèque de Pompadour**

Vacances d'été :

L'univers de la Bande dessinée est venu cette année inspirer le programme des plus grands durant ces grandes vacances, notamment lors d'une journée schtroumpfs, d'un atelier bricolage (fusée de Tintin) d'un grand quiz sur la BD, d'une enquête de Tintin, d'une sortie à la médiathèque de Pompadour ou encore de la création d'une mini-BD par petits groupes. Des sorties piscine, forêt, vélo, des ateliers cuisine, des jeux d'expression, une matinée sportive (basket et kin-ball) ou encore une sortie sport nature à la base de la minoterie d'Uzerche étaient également proposées.

Quatre thèmes différents sont venus rythmer les jeux et activités des plus jeunes. Ainsi nous retrouvons la première semaine le thème des Bonbons, avec l'intervention de Mr Doussaud (chirurgien-dentiste) sur l'hygiène dentaire ou encore le grand jeu d'Ansel et Gretel.

Puis, vint la semaine Disney, avec une journée déguisée avec Balou, un quiz Disney, un grand jeu à la forêt de Pompadour ou les jeux d'eau de Dumbo.

Ce fut ensuite le tour du thème des Petites bêtes et l'occasion de s'évader une journée à la médiathèque du père Castor à Meuzac, de s'initier au land'art ou de jouer à l'inspecteur insectes.

La dernière semaine fut consacrée aux Fées. Parcours féérique, atelier manuel (fabrication de petites maisons de fées et de lutins) et jeux de fées furent au programme. N'oublions pas de citer les sorties hebdomadaires à la piscine de Pompadour, toujours très appréciées des enfants.

Toussaint :

Petits et grands ont décidé de faire du bruit durant la première semaine de ces vacances. Ainsi le thème de la musique fut retenu et ce fut l'occasion de monter un petit spectacle de percussions sur bidons pour les deux groupes, avec l'aide de Yan Audebert. La deuxième semaine était réservée, calendrier oblige, à la fête d'Halloween. Déguisements et défilé dans les rues de St-Sornin à la recherche de Bonbons, atelier bricolage et fabrication de photophores, cuisine et gâteaux fantômes, grand jeu (le grimoire) et jeux de loup étaient au programme.



Bruit autorisé ! Avec le spectacle de percussions

Contact

lesfilous@lubersacpompadour.fr

05 55 73 33 27

www.lubersacpompadour.fr



La Fleur au Fusil

Centre Culturel

Ghislaine Mouly

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Centre Culturel Lubersac-Auvézère est devenu le Centre Culturel du Pays de Lubersac-Pompadour. Véritable lieu culturel du territoire, il propose, toute l'année, une programmation riche et variée (concerts, théâtre, expositions, etc.) En 2017, le Centre Culturel a accueilli 2 000 spectateurs, sur l'ensemble des spectacles.. Cette structure intercommunale accueille également diverses associations culturelles pour leur permettre d'y pratiquer leurs activités (peinture, danses, arts créatifs).



Bleu Méditerranée

La saison culturelle Janvier - Novembre 2017

Les soirées :

- Ghislaine Mouly
- Tonycello, dans le cadre des Jmf
- L'écola dau Mont-Gargan
- Keltas
- Ensemble Tor Carrat
- Théâtre «Stationnement alterné»
- Bleu Méditerranée
- Big band Objat
- La Fleur au Fusil
- Arkabash sur les terrasses du château
- Latcho Dives
- The Winston band dans le cadre du Festival des Francophonies en Limousin



Latcho Dives



The Winston Band



Arkabash





Centre Culturel



Côté expositions

- Simon Ashby
- Le Cheval dans la grande Guerre
- Photos nature
- Gérard Boulay
- Didier Fridéloux
- Toiles et papiers
- L'Atelier de Peinture
- Couturières en limousin

Les autres Moments :

- La 1^{ère} réunion du Conseil Communautaire
- Assemblée Générale de l'AOP Pomme du Limousin
- Réunion Cantonale du canton d'Uzerche
- Assemblée Générale de l'Hôtellerie de Plein Air
- Assemblée Générale des Anciens Combattants de la Corrèze
- Assemblée Générale du Comité Départemental de Basket

Le Centre Culturel accueille également les séances de cinéma proposées par Familles Rurales et Ciné +.

Nous tenons à remercier, également, l'association des Amis du Centre Culturel qui participe activement à l'organisation des spectacles.
(sécurité, accueil, billetterie, contrôles, placement).



Contact

Centre Culturel du Pays de Lubersac-Pompador

Avenue du Château
19210 LUBERSAC

05 55 73 20 00

centreculturel@lubersacpompador.fr





Cinéma

Au moment de la rédaction de cet article, votre association locale Familles Rurales a accueilli, pour cette année 2017, **plus de 1000 spectateurs** au Centre Culturel Intercommunal de Lubersac-Pompadour. Cette fréquentation, en hausse sensible par rapport à 2016, s'explique, sans aucun doute, par les conditions optimales de projection proposées au sein de cette salle de spectacle. Fidèle à la tradition, une séance spéciale a été proposée dans le cadre de la « Ballade de Lubersac ».

Programmation 2018 :

Vendredi 05 janvier et Samedi 20 janvier
 Vendredi 16 février
 Samedi 10 et 31 mars
 Samedi 21 avril
 Samedi 12 mai
 Samedi 09 et 23 juin
 17 Aout, séance en plein air
 Samedi 22 septembre
 Samedi 10 novembre
 Samedi 08 décembre



Soirées à Thème

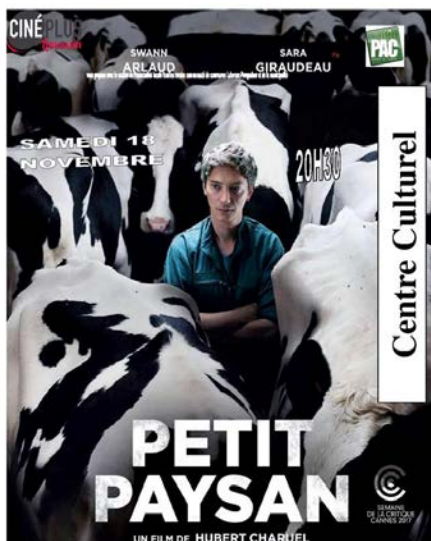
Pour la première fois, en 2017, **Familles Rurales** a proposé une soirée spéciale sur le thème **du don d'organes**. A l'issue de la projection du film « **réparer les vivants** » qui traite du sujet, **Denis Pouget** et **Henri Rigal**, appartenant à la délégation corrézienne de **France ADOT** ont pu répondre à toutes les interrogations du public. L'objectif de cette soirée visait à contribuer à la promotion de cet acte citoyen, sur notre territoire. La soirée s'est terminée dans la convivialité et le partage de délicieux produits locaux.



Les agriculteurs mis à l'honneur

En proposant, un Ciné-débat sur le thème « Mieux consommer – Manger Local » Au programme : projection du film « Petit Paysan » et échanges autour des « circuits courts » animés par la Chambre d'Agriculture de la Corrèze avec l'intervention d'une diététicienne et de producteurs locaux.

Léa Guyaudou, diététicienne, a présenté tout l'intérêt sur notre santé mais également, en terme de valorisation de l'économie du territoire, de « consommer local ». Un débat, animé par **Agnes Bertrand Lafeuille**, de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, en présence de trois agriculteurs lubersacois qui se sont inscrits, depuis quelques années déjà, dans une démarche de « circuits courts », a permis des échanges conviviaux qui se sont poursuivis autour d'un pot composé de produits locaux.



Programme et actualités sur notre page Facebook
<https://www.facebook.com/famillesruraleslubersac/>

Le Cas fait Débat

Parti de l'initiative d'une petite poignée de bénévoles de Pompadour, souhaitant offrir une animation nouvelle, culturelle et gratuite, autour d'un moment d'échange et de partage, sur des thèmes variés, le premier « **Cas Fait Débat** » a vu le jour début 2015.

D'abord sous l'égide de l'Office de Tourisme de Pompadour, cette animation a rejoint ensuite la commission culture de la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompadour, à la rentrée de septembre 2017.

Ces « Cas Fait Débat » ont lieu, la plupart du temps, à Pompadour, mais ils peuvent parfois être décentralisés, selon l'invité. Ce fut le cas, en septembre 2017, pour la venue de Marius Ducloux .

Tout au long de l'année 2017, les intervenants ont abordé divers sujets, tels que la présentation de livres, la poésie, la musique, le sport..... ainsi que des témoignages de vie. Nos intervenants, pour l'année écoulée : **Marius Ducloux, Franck Bouysse et Pierre Demarty, Jean-Michel Valade, François Delcambre, Angelika Olivet.**

Au fil du temps, le public s'est fidélisé et l'équipe du « Cas Fait Débat » a accueilli plus de 400 personnes réparties sur cinq dates.



Jean-Michel Valade

Toute l'équipe vous donne rendez-vous en 2018, avec le programme du 1^{er} semestre déjà bien établi.

Vendredi 19 janvier : un intervenant sur l'accueil des migrants en Corrèze

Vendredi 23 février : **Pierre Thibault**, sur la richesse d'un patrimoine, papeteries et forges.

Vendredi 30 mars : **Louis Olivier Vitté**, sur les villages engloutis en Corrèze, lors de la mise en eau des barrages.

En avril : **Damien Tokatlian**, double médaillé olympique handisport à Londres et Rio.

Damien Tokatlian
(au centre),
entouré de ses deux
compères de l'équipe
de France de fleuret,
médaillés de bronze
aux Jeux Paralympiques
de Rio 2016.



La médiathèque du site de Pompador, dans un premier temps communale, puis intercommunale avec la communauté de communes du Pays de Pompador (Arrêté Préfectoral, du 18 mars 2016) est, depuis le 1er janvier 2017, devenue médiathèque intercommunale de la communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompador.

Elle fonctionne en binôme avec la médiathèque de Lubersac, permettant, entre autres, la possibilité de transfert de personnel (congés, formations, absences diverses) sur l'un ou l'autre des deux sites, et la possibilité de retours de livres ou de vidéos, indifféremment du lieu de prêt, dans l'une ou l'autre des médiathèques.

Des horaires d'ouverture au public ont été aménagés, de concert, sur les deux sites, afin de permettre une plus grande amplitude journalière.

Pour Pompador, depuis le 1^{er} juillet 2017, de nouveaux services sont mis en place, dont six postes multimédia (un auparavant), 25 heures d'ouverture au public (22 précédemment), et, à compter du 1er novembre, une heure d'ouverture au public supplémentaire, soit 26 heures.

Les chiffres de la réalisation du projet de réhabilitation de la médiathèque de Pompador.

Montant des travaux hors taxes : 192 848,38 €

Subventions :

-Etat (DRAC) : 102 418 €

-Département de la Corrèze: 47 450 €

**Acquisition matériel informatique
et mobilier : 60 188,87 €**

Subventions :

-Etat (DRAC) : 31 028,67 €

-Département de la Corrèze: 16 908 €

Coût total du projet hors taxes : 253 037,22 €

Montant des aides: (76,2 %) : **197 804,67 €**

Montant du coût pour la collectivité (23,8 %) : **55 232,55 €**

2017 année du changement pour votre Médiathèque... tout d'abord un passage, au 1er janvier, vers la « grande communauté ». En effet, l'union entre « Lubersac-Auvézère » et « Pays de Pompadour », vers le Pays de Lubersac-Pompadour, a entraîné une fusion naturelle des services, dont les 2 Médiathèques.

C'est le début d'une nouvelle page, après presque 50 ans d'histoires, avec l'arrivée de votre « nouvelle Médiathèque », au 1er juillet. Après une année de travaux et une totale réhabilitation, votre nouvelle structure offre, à nouveau, une qualité de services pour la population du pays. Renovations, nouveau mobilier, nouveau logiciel, nouveau point multimédia, avec accès wi-fi.

La structure vous propose également de nouveaux services et horaires...

Désormais, l'équipe vous attend :

le mardi de 14 h à 19 h,
le mercredi de 10 h à 19 h (sans interruption),
le jeudi de 9 h à 14 h (sans interruption),
le samedi de 10 h à 17 h (sans interruption).



Côté services :

Le portage à domicile : Service gratuit à raison d'une fois par mois (1er jeudi de chaque mois) destiné aux personnes ne pouvant pas se déplacer. Il suffit de nous contacter et la culture viendra à vous. Ce service dessert les communes de : Beyssac, Beyssenac, Concèze, Saint-Sornin-Lavolps, et Troche.

Un nouveau point multimédia de 5 ordinateurs de nouvelle génération, avec l'accès wi-fi, s'offre à vous en totale liberté et gratuité.

La vidéothèque numérique pour tous, en collaboration avec la Bibliothèque Départementale.

Les commandes en ligne depuis votre domicile, via le portail reliant les 2 médiathèques ; mais aussi en demande directe, auprès de vos bibliothécaires, et ceci sur l'ensemble du « stock » départemental, comprenant les livres, CD, DVD, livres-audio.

Côté animations :

Le Printemps des Poètes : poètes français et du monde, mis à l'honneur chaque année au printemps et plus particulièrement en mars.

En Mai, le **Festival du Conte en Limousin** « Coquelicontes » : pour 2017, la médiathèque a déplacé son spectacle public, toujours en soirée, au centre culturel de Lubersac. Ali Merghache, conteur d'origine algérienne, a emporté le public du pays de Lubersac-Pompador dans son tourbillon d'histoires avec « les dits d'Ali », une nouvelle soirée enchanteresse, dans un lieu magiquement « culturel » !

Le prix de l'Album jeunesse : à destination des plus jeunes et en particulier du public scolaire.

Le prix des Lecteurs Corrégiens : Du 20 mars au 11 juin les Corrégiens devaient départager les trois titres finalistes. Les lecteurs de 33 bibliothèques et les clients de 8 librairies se sont associés au vote. Au total, 1553 Corrégiens ont participé à cette quatrième édition. « Un petit glaçon dans la tête » l'a emporté.

« Un petit glaçon dans la tête » est le second roman de Valérie Péronnet, publié aux éditions Calmann-Lévy, en mars 2016.

Les expositions

La médiathèque proposera, régulièrement, en collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Prêt et d'autres partenaires publics et privés, un panel d'expositions pédagogiques et culturelles.

Les invités de la Médiathèque

Décembre aura permis à votre nouvelle structure de reprendre ses animations « invités » avec la venue, pour un samedi « dédicaces », de 2 auteurs polars « phare » de notre belle région.



Franck Bouysse



Valérie Péronnet

Franck Bouysse, enseignant en Biologie à Limoges et originaire de Troche, voue depuis longtemps une passion pour la lecture de romans noirs thrillers, une passion qui le pousse à écrire lui-même.

En 2004, il publie un premier roman **"La paix du désespoir"** aux Éditions Le Manuscrit.

"L'entomologiste" qui est publié chez un éditeur limougeaud, Lucien Souny.

En 2008, paraît **"Le Mystère H."**, chez Les Ardents Éditeurs.

"Grossir le ciel" obtient de nombreux prix : le Prix Polar Michel-Lebrun 2015, le Prix Polars Pourpres 2015, le Prix des lecteurs de Villeneuve-Lez-Avignon 2015, le Prix sud-ouest du polar (Gradignan) 2016 et le Prix SNCF du polar 2017.

"Plateau", lui, reçoit le Prix Chapel (Belgique) 2016 et le Prix des lecteurs de la ville de Brive 2016.

Valérie Péronnet est née en 1964 à Dakar. Après des études d'histoire et de journalisme à Strasbourg, elle est critique de radio pour le magazine culturel Téléràma pendant plus de quinze ans. Elle choisit de devenir nègre littéraire d'auteurs de récits, essais et témoignages. En 2011, elle publie son premier roman, Jeanne et Marguerite, aux éditions Calmann-Lévy et adapté au théâtre, avec succès.

Frank Klarczyk, policier à Brive-la-Gaillarde, est installé en Dordogne. Après avoir fait ses premières armes en région parisienne, il a exercé dans le Pas-de-Calais où sont ses racines. Puis, tombé sous le charme du Sud-Ouest, il a aujourd'hui obtenu sa mutation en Corrèze.

Cinéphile et passionné de littérature policière, il apprécie les auteurs américains Harris, Connelly, King, Lehane comme les auteurs français Grangé, Chattam et, surtout, Thilliez. Ce fut un samedi riche de rencontres et d'échanges.

Contact

Médiathèque, site de Pompador
44 rue des écoles
13 230 Arnac-Pompador
05 55 73 49 96
mdpompador@lubersacpompador.fr
www.lubersacpompador.fr/vie-locale/mediatheques

La pérennité des services en 2018.

L'heure du conte

C'est un service gratuit, qui se déroule un mercredi par mois, à partir de 10 heures, en direction du public des bébés lecteurs (3 mois-3 ans).

La pétillante Nathalie Collet, animatrice à la crèche de Pompadour, est chargée de ce temps d'animation. Elle proposera une boîte à livres, ou un éveil musical.

Le Relais Infos Jeunes (RIJ)

C'est un service gratuit, proposant un accueil anonyme, sans rendez-vous, destiné aux jeunes du territoire, leur permettant de s'informer sur tous les domaines touchant à leur vie quotidienne : organisation des études, métiers, formations, recherche d'un job, logement, aides aux projets, loisirs, santé, transports, mobilité internationale, vacances...

Le réseau des RIJ est un projet partenariat entre le CRIJ du Limousin et l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions)



Le portage à domicile

Sur le territoire intercommunal, Montgibaud, Benayes, Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Martin-Sepert, Saint-Julien Le Vendomois, est destiné à toute personne ne pouvant se déplacer et souhaitant bénéficier des services de la Bibliothèque. Pour cela, il suffit de nous contacter !

La boîte de Retours

Elle vous permet de rendre vos documents dans les délais sans dépendre des contraintes horaires d'ouverture de votre Médiathèque.

**Mardi : 10h-14h,
Mercredi : 10h-17h, Jeudi : 13h-17h
Vendredi : 14h-17h, Samedi : 10h-17h**
(pour une durée de 3 semaines)

Vidéos à la demande

Vidéotheque numérique, à cette adresse : <http://www.mediatheque-numerique.com/mediatheques/correze>

Contact

Médiathèque, site de Lubersac,
rue du Général Souham
19 210 Lubersac
05 55 73 91 96
mdlubersac@lubersacpompadour.fr



COMMISSION TOURISME

Maison de la Renaissance (*Lubersac*)

Cette commission est sous la responsabilité d'**Alain Tisseuil**, vice-président en charge du Tourisme. Elle est composée de douze membres dont dix élus : **Alain Tisseuil, Pierre Farges, Henri Certe, Georgette Jouhannaud, Hélène Soullier, Marie-Claude Caramigeas, Georges Macary, Jean-Paul Gracias, Marine Lacotte, Jean-Louis Maury, Guy Deveix, Geneviève Mouriès.**

Buts : définir la politique touristique du territoire. Pour cela, elle signe une convention d'objectifs et de moyens avec l'Office de Tourisme délégué. Cette convention définit, en fonction du code du tourisme, les missions qu'effectue l'Office de Tourisme, pour la collectivité. En fonction des objectifs, la collectivité doit donner les moyens nécessaires à l'office de tourisme pour qu'il remplisse ses missions.

Missions : accueil et information des touristes, promotion touristique du territoire, coordination des différents partenaires du développement du tourisme local, consultation sur les projets touristiques, mise en oeuvre de la politique touristique locale, gestion de la taxe de séjour.

Pour réaliser ces missions, la collectivité donne des aides en nature : personnel mis à disposition, 3,5 salariés en équivalents temps plein et des aides financières directes (subvention de 60 000 euros pour 2017).



Randonnée théâtralisée autour de la Chartreuse du Glandier (*Beysac*)

Pompadour aux Lampions (*Château de Pompadour*)

Les Missions d'un Office de Tourisme

Missions Obligatoires

- Accueil et information des touristes
- Promotion touristique du territoire
- Coordination des interventions des divers partenaires
- Développement touristique local

Missions Facultatives

- Consultation sur les projets d'équipements collectifs touristiques
- Mise en œuvre de la politique touristique locale
- Production touristique
- Gestion de la taxe de séjour

D'autres missions peuvent être déléguées à l'Office de Tourisme en fonction des exigences de la CDC. Une convention d'objectifs et de moyens précise les relations entre la CDC et l'office de tourisme.

3 réunions ont eu lieu cette année. Le 7 février, le 6 juin, et le 16 octobre, au cours desquelles ont été évoqués plusieurs points:

- **Convention "objectifs et de moyens".**
- Point sur le **personnel communautaire mis à disposition.**
- Projet "**train touristique**".
- Développement des **chemins de randonnées** sur la communauté de communes.
- **Bilan touristique 2017**

La **convention "objectifs et moyens"**, élaborée, en accord avec l'Office de Tourisme, sera soumise au vote du conseil communautaire. L'Office de Tourisme étudie la création d'un nouveau circuit de visites, à parcourir à bord d'un train touristique. Alain Tisseuil propose d'utiliser des fonds FNADT (fond national d'aménagement de développement des territoires) ciblés sur Destination Pompadour, ces fonds pouvant atteindre 30% du projet.

Qu'est-ce qu'une convention « objectifs et de moyens » ?

C'est un document qui définit, en fonction d'un cadre posé par le législateur (code du tourisme), les missions que remplit l'Office de Tourisme pour la collectivité commanditaire. En fonction des missions demandées (objectifs), la collectivité doit donner les moyens au mandataire (l'association) de remplir ces missions.

Personnel mis à disposition

La communauté de communes doit donner, à l'association, les moyens de réaliser les missions qu'elle lui délègue, par des aides «en nature» (personnels, certains équipements mis à disposition, matériel, etc.), et/ou des aides financières directes.

L'Office de Tourisme va mettre à disposition du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (contre rémunération) une partie du temps du directeur pour travailler sur un projet prospectif de fusion de la compétence tourisme à l'échelle du PETR.

Point sur les projets « Destination Pompadour »

- Nouveau circuit de visite, avec un **train touristique**
Investissement à hauteur de 282 220 € H.T
Financement de l'Etat (FNADT) à hauteur de 30%
Matériel son et lumière pour le développement de l'événementiel : 55 576 € H.T
Structures mobiles « type Barnums » : 1566 € H.T

Sentiers pédestres: Des problématiques d'entretien des sentiers subsistent. Pierre Farges souhaiterait que l'entretien, notamment, des circuits classés au PDIPR, soit réalisé par un prestataire privé, avec prise en charge par la communauté de communes, dont c'est la compétence. Alain Tisseuil souhaite, quant à lui, que la problématique d'entretien soit résolue avant d'entamer toute politique d'investissement sur de la signalétique. Le Président de la communauté de communes aimerait qu'un groupe de bénévoles travaille sur ce dossier pour avoir un état des lieux précis des besoins.

Concernant le **Canal des Moines**, à Beyssac, il est envisagé de faire aménager le canal sur les parties conventionnées (prise d'eau jusqu'au belvédère), ce qui permettrait sa mise en tourisme.

Pierre Farges précise qu'il a entrepris plusieurs démarches auprès des labels Station Verte et Famille Plus, pour que ces labels concernent un regroupement de communes et qu'ils ne soient pas attribués commune par commune. Il convient désormais de trouver des référents, dans les bénévoles de l'Office de Tourisme, pour avoir des interlocuteurs sur le territoire.

Bilan Touristique

Une bonne saison touristique en 2017

Une année plutôt propice sur le plan touristique s'achève, en tout cas pour l'Office de Tourisme du Pays de Pompador-Lubersac qui avait des objectifs à atteindre en 2017, mais aussi pour les professionnels qui enregistrent globalement une bonne saison.

L'enjeu était de taille pour l'Office de Tourisme en 2017, réussir à maintenir les cabarets et spectacles équestres sur Pompador, gérés en totalité par l'association cette saison, sous l'œil bienveillant des Haras Nationaux qui aident à l'accompagnement sur cet événementiel. Avec le départ de la compagnie ATAO qui officiait depuis 3 ans, l'enjeu était de trouver des artistes équestres qui puissent proposer des prestations de belle qualité. **Gilliane Sen, Amandine Tirebois et Amandine Fournier** ont repris le flambeau avec panache en proposant 2 prestations très différentes : 1 pour la formule cabaret, et 1 pour la formule spectacle.

Les cabarets ont accueilli 659 personnes et les spectacles 1360, avec une note de satisfaction globale de 9/10 : Une réussite donc, que l'on doit aussi aux autres intervenants des cabarets, l'école de danse de l'Association Culturelle du Pays de Pompador qui propose toujours des tableaux de qualité, et le chanteur Jon Bennett qui a animé, avec talent, les entractes.

Toujours sur le volet des animations, la **fête d'Halloween** a été un franc succès, avec un record de fréquentation (à peu près 2 000 personnes sur la journée, dont presque 1 400 pour la visite du château hanté le soir), et **Pompador aux lampions** a connu un succès identique aux années précédentes malgré des soirées perturbées par la pluie.

2017 aura aussi été l'année d'un partenariat avec le centre culturel de Lubersac pour un concert Rock sur les terrasses du château, les terrasses qui ont également accueilli, sur le plan musical, l'ouverture du **Festival DécOUVRIR de Concèze**. Un festival qui, au vu de la fréquentation, plaît toujours autant.

La fréquentation du circuit de visites du château enregistre également de bons résultats et des pistes de réflexion sont en cours pour encore améliorer le circuit de visites, qui a déjà bénéficié de l'implantation, dans le parc, de tablettes explicatives conçues par le **Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise**.

L'Office de Tourisme travaille également, avec des partenaires et associations locales, à la valorisation des chemins de randonnées sur le territoire, notamment sur Lubersac, pour envisager l'implantation d'une nouvelle signalétique.



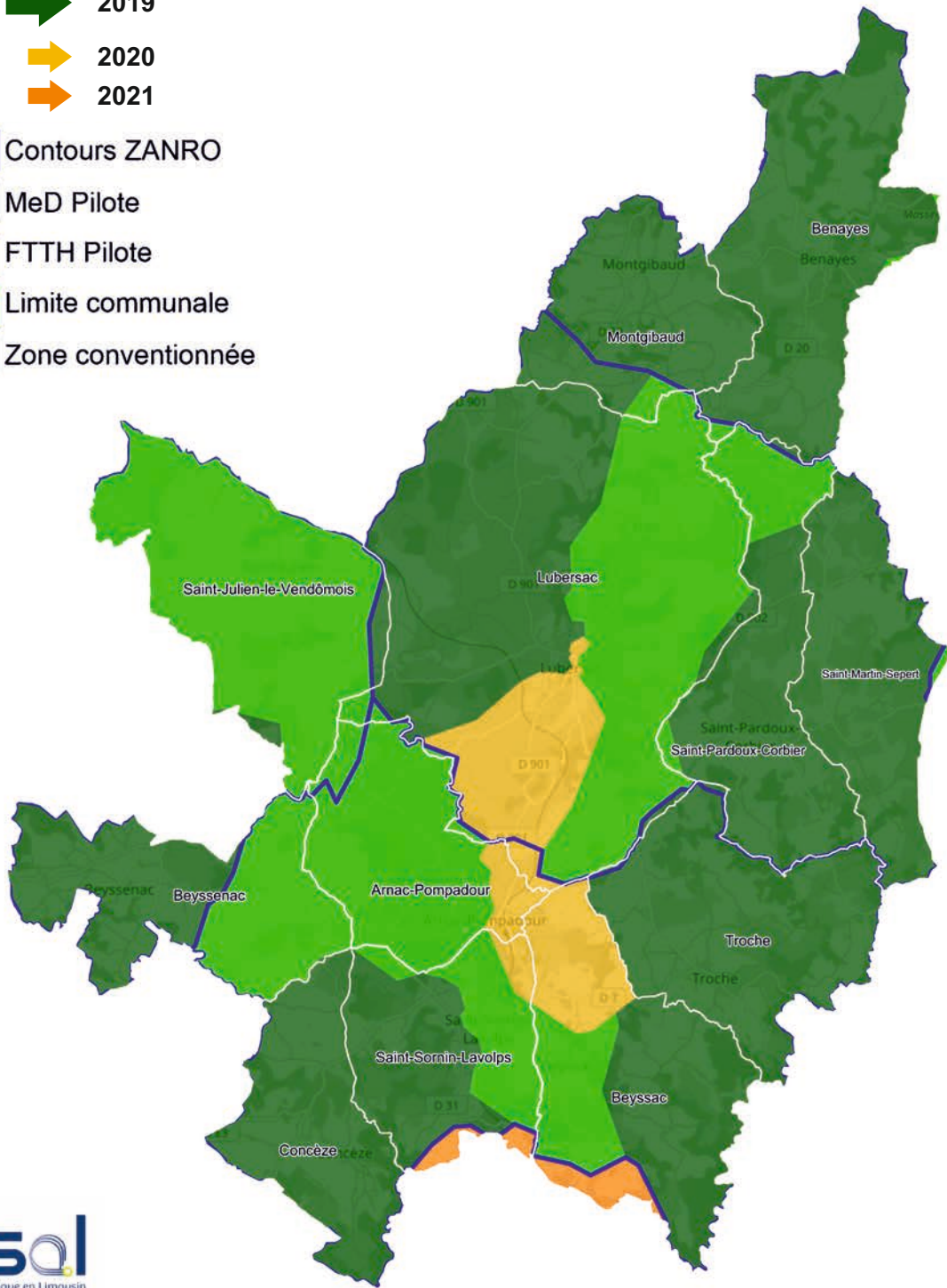
Cabarets



Halloween



Déploiement FttH par ZAPM



© 2011 OpenStreetMap contributors, CC-BY-SA

Bulletin communautaire du Pays de Lubersac-Pompadour - Impression: *Les Imprimeurs Corrèziens* - 6000 exemplaires

Conception et mise en page : *Laurent Estrade*

Couverture: Départementale 39 - Benayes (*Martine Propice*)

Photos: *P. Chabassier, F. Comby, M. Dupuy, L. Estrade, Mairie de Lubersac, OT Pompadour-Lubersac, H. Palisse.*